

Maître de l'ouvrage

Etat de Genève
 Département des constructions et
 des technologies de l'information
 (DCTI)
 Rue David-Dufour 5
 1205 Genève

Entreprise générale

Steiner SA
 Rue de Lyon 87
 1201 Genève

Architectes

Aeby Perneger & Associés SA
 Architectes
 Rue de Veyrier 19
 1227 Carouge

Acau Atelier Coopératif
 d'Architecture et d'Urbanisme
 Boulevard des Promenades 20
 1227 Carouge

Ingénieurs civils

T Ingénierie SA
 Quai du Seujet 18
 1201 Genève

Bureaux techniques

Chauffage - Ventilation:
 Dominique Hirt
 Rue des Noirettes 34
 1227 Carouge

Sanitaire:

Schumacher Ingénierie SA
 Rue de Chantepoulet 13
 1201 Genève

Electricité:

Rhône-Electra Engineering SA
 Avenue Rosemont 12Bis
 1208 Genève



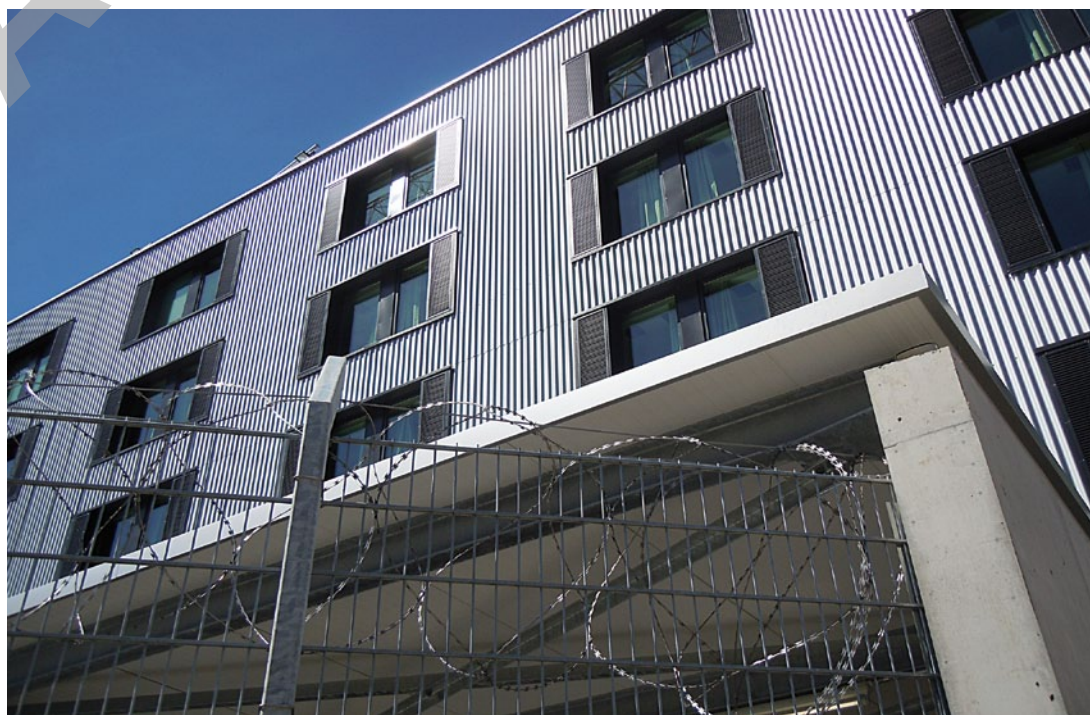
HISTORIQUE / SITUATION

Augmenter la capacité d'accueil à court délai. Depuis le début des années 2000, le problème récurrent de surpopulation carcérale et une première planification pénitentiaire, adoptée par le Conseil d'Etat en 2003 puis actualisée en 2009, ont conduit à la construction de nouvelles infrastructures.

Animé de la volonté ainsi réaffirmée d'assurer la sécurité publique et de prévoir également des conditions de détention de bonne qualité à tous points de vue, tant pour le personnel que pour les détenus, le

Gouvernement, par le DCTI, a lancé un appel d'offres pour la construction d'une extension de la prison de Champ-Dollon (projet Cento Rapido). L'entreprise générale retenue pour ce contrat, l'a notamment été en raison de ses propositions de rationalisation et d'optimisation de la construction, devant réduire drastiquement la durée d'exécution des travaux.

Le nouveau bâtiment cellulaire prend place dans l'enceinte-même de la prison, au sud-est de cette dernière, sur une surface de 4'800 m². Il se situe en prolongement de l'actuel bâtiment des ateliers qui sert d'ailleurs de liaison entre les deux entités et bénéficie de synergies complètes avec le reste de la prison de Champ-Dollon.



Coordonnées

Chemin de champ-dollon 22
 1226 Thônex

Conception 2010

Réalisation 2010 - 2011

PROGRAMME

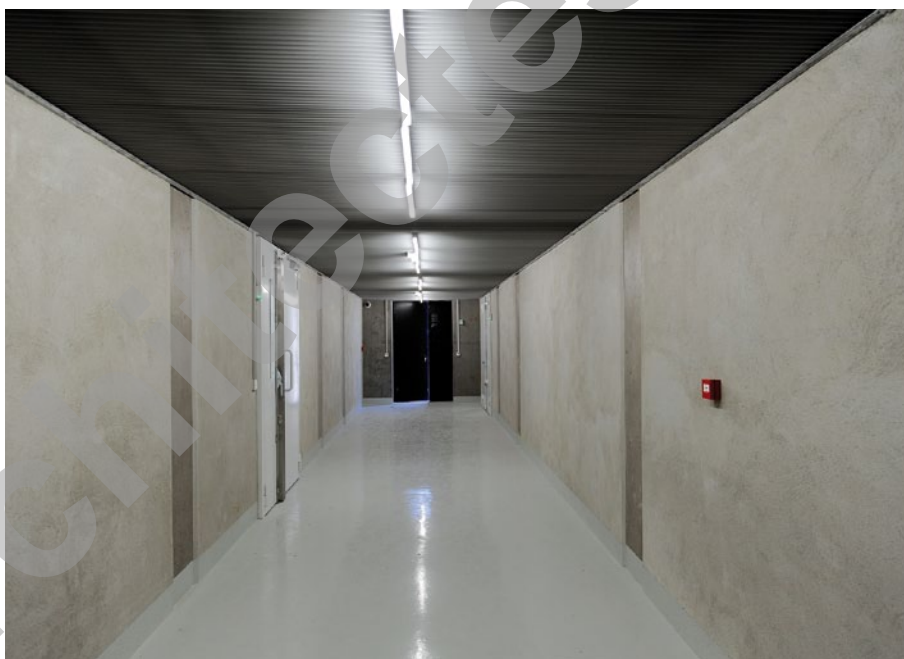
Cent places de détention supplémentaires. Axé sur des normes de sécurité et d'exploitation modernes, le nouveau développement met à disposition 100 nouvelles places de détention, prioritairement réservées à des prévenus qui disposent d'une place de travail. Les différentes activités se répartissent sur six niveaux, un rez inférieur et un rez supérieur surmontés de quatre étages cellulaires. Une promenade de haute sécurité est aménagée en toiture. Réparties à raison de 20 cellules individuelles et de 2 cellules triples par étage, les 100 places de détention occupent quatre niveaux.

Outre ces cellules standards, quatre cellules sécurisées prennent place au dernier étage, avec accès direct à la promenade protégée. Cinq ateliers, ainsi qu'une salle polyvalente et divers locaux techniques et de stockage, occupent les deux rez, non cellulaires. De plus, chaque étage de détention est doté de son réfectoire, d'un local pour le personnel, ménageant la vue sur la totalité des cellules, d'un local pour la lingerie et l'entretien et d'une salle d'activités physiques. Enfin, un espace extérieur avec cabine de surveillance et accès direct depuis le nouveau bâtiment est aménagé sur le solde des espaces disponibles. L'ensemble des volumes bénéficie d'une ventilation à double-flux, cette installation concourant notamment à l'atteinte du niveau Minergie, sans pour autant que le bâtiment soit labellisé.

PROJET

Large recours à la préfabrication. La mise en œuvre d'un tel programme est soumise à différentes contraintes, parmi lesquelles le fait de travailler dans un environnement carcéral sécurisé induit une approche particulière, tant pour le personnel du chantier que pour l'approvisionnement de ce dernier.

Le mode de construction par unités de cellules préfabriquées, a d'autre part permis de répondre aux exigences de célérité définies par le Maître de l'ouvrage, l'ensemble de l'opération s'étendant entre premier coup de pioche et mise à disposition pour exploitation, sur sept mois seulement. Les modules cellulaires répondent aux normes usuelles de la construction pénitentiaire édictées par l'Office fédéral de la Justice.



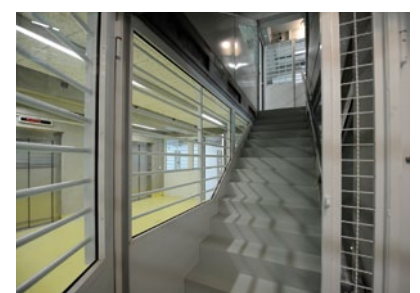
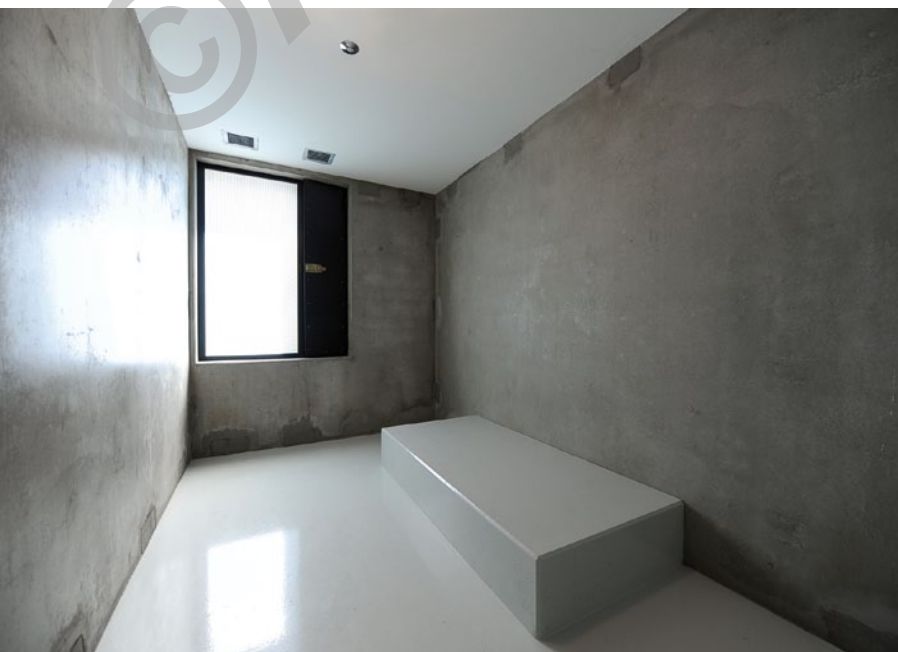


Les cellules, entièrement équipées, sont préfabriquées en usine, en béton armé, pour ensuite être mises en place dans les structures des rez inférieur et supérieur, construites de façon traditionnelle. Elles sont ensuite recouvertes d'une dalle coulée sur place, pour cloisonner les étages et assurer le rôle de structure porteuse horizontale. Les vitrages dépourvus de barreaux sont sécurisés et dotés d'un volet latéral de ventilation. L'ensemble permet d'organiser des conditions de détention semblables à celle de la prison principale de Champ-Dollon.

Au-delà des éléments standards d'une telle construction, on note l'attention toute particulière obligatoirement vouée à la serrurerie du bâtiment ainsi qu'au système d'alarmes, de gestion et de contrôle électronique. Ces éléments constituent un poste budgétaire notable, de même qu'une exigence technique à maîtriser dans toutes les phases d'études et de réalisation.

Photos

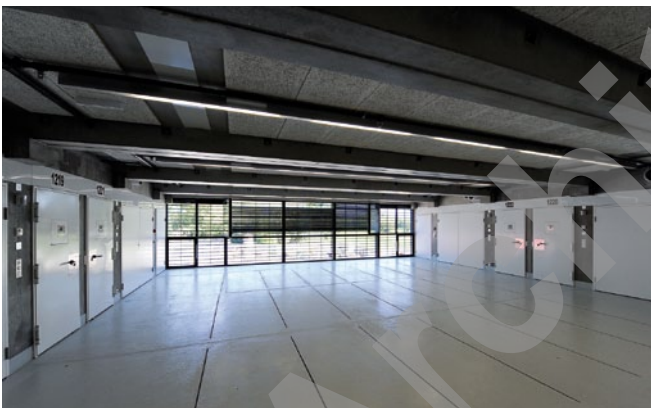
Décor spartiate et efficacité d'exploitation pour répondre aux normes des constructions pénitentiaires: le bâtiment, largement préfabriqué, répond aux exigences multiples de ce type d'ouvrage.





CARACTÉRISTIQUES

Surface brute de plancher	: 4'852 m ²	Coût total	: 33'500'000.-	Nombre de cellules	: 84
Emprise au rez	: 750 m ²	Coût m ³ SIA (CFC2)	: 1'700.-	Cellule triple	: 25,40 m ²
Volume SIA	: 16'000 m ³	Nombre de place de détention	: 100	Cellule individuelle	: 12,80 m ²



entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Déchets de chantier

VEOLIA SA
1214 Vernier

Terrassement

ORLLATI SA
1219 Le Lignon

Enceintes de fouille

WEIBEL SA
3018 Berne

Echafaudages

ECHAMI SA
1214 Vernier

Maçonnerie - béton armé

MAULINI SA
1242 Satigny

Modules préfabriqués en béton

HBS AG
33104 Paderborn

Dalles préfabriquées en béton

ELEMENT SA
1712 Tavel

Eléments préfabriqués en béton

MFP Préfabrication SA
2074 Marin-Epagnier

Isolation

Étanchéité en toiture
G. DENTAN Genève SA
1227 Acacias

Isolations spéciales

TATONE Enzo Sàrl
2017 Boudry

Revêtements coupe-feu

FIRE SYSTEM SA
1227 Les Acacias

Stores à lamelles

SCHENKER Stores Sàrl
1227 Carouge

Installations électriques

Consortium
ALPIQ INTEC SA & CABLEX SA
1000 Lausanne
1214 Vernier

Installation CVCR

ALVAZZI SA
1227 Carouge

Installations sanitaires

ALVAZZI SA
1350 Orbe

Sprinkler

VIANSONE SA
1217 Meyrin 2

Ascenseur et monte-charge

THYSSENKRUPP Ascenseurs SA
1228 Plan-les-Ouates

Installation de nettoyage de façade

AESA Eurogondolas
8022 Barcelona

Ouvrages métalliques et façade

SOTTAS SA
1630 Bulle

Serrurerie

ARTEFERRO Suisse Sàrl
1242 Satigny

Menuiserie

ADDOR + SANTSCHI SA
2016 Cortaillod

Sols sans joints

Consortium
PLOYFLOR & SOL RESINE Plus
1218 Grand-Saconnex

Plâtrerie - Peinture

HB Peinture Sàrl
1008 Prilly

Paysagiste

DAL BUSCO Sàrl
1253 Vandoeuvres